

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

RÉHABILITATION DE LOGEMENTS D'URGENCE - DEMANDE DE SUBVENTIONS. AUTORISATION

Séance du 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt , le seize décembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, Mme Vaccaro, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Branais, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Bessière à M Hélaudais

Absent(s) :

M Mangon

Secrétaire de séance : M Jean-Luc Trichard.

La séance est ouverte,

Délibération du : 16 décembre 2020
Rendue exécutoire le : 21 décembre 2020
Publiée le : 21 décembre 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 16 décembre 2020

RÉHABILITATION DE LOGEMENTS D'URGENCE - DEMANDE DE SUBVENTIONS. AUTORISATION

Mme Cécile Poublan, Adjointe au Maire déléguée Solidarité et action sociale, présente le rapport suivant.

La Ville est en carence au titre des logements d'urgence.

Actuellement, le parc de logements temporaires communaux est trop peu développé pour répondre aux besoins et affecté sur des durées moyennes de séjours supérieures à 10 mois, ce qui ne permet pas des admissisons d'urgence dans ces logements.

La Ville souhaite donc se doter de logements adaptés afin de répondre aux situations d'urgence, notamment celles relatives aux violences familiales.

La mise en place de ces logements d'urgence s'appuiera sur un accompagnement social des personnes pour leur permettre notamment de trouver un logement pérenne.
Ce dispositif s'inscrit dans un parcours d'accès au logement.

Ainsi, la Ville va réhabiliter plusieurs logements pour accueillir les publics cibles.

Ces travaux de réhabilitation concerneront les lieux suivants :

- trois logements studios et T1 à Magudas
- un logement T4 au Centre
- un logement T4 à Gajac
- deux logements T3 et T4 au Centre

Le budget prévisionnel des travaux de réhabilitation de ces logements s'élève à 110 833 € HT.

Le début des travaux de réhabilitation des logements de Magudas est prévu en décembre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire ou en son absence son représentant, à solliciter des subventions auprès de l'État, du Département, de Bordeaux Métropole, du Fonds Solidarité Logement (FSL) et d'autres organismes pour la création de logements d'urgence communaux.

Décide de solliciter une dérogation visant à obtenir l'autorisation d'effectuer les dépenses avant la réception de l'arrêté attributif de subvention correspondant.



Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 16 décembre 2020
pour expédition conforme
Le maire,



Stéphane Delpeyrat



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_159
Date de la décision :	2020-12-16 00:00:00+01
Objet :	RÉHABILITATION DE LOGEMENTS D'URGENCE - DEMANDE DE SUBVENTIONS. AUTORISATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20201216-DG20_159-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20201216-DG20_159-DE-1-1_0.xml	text/xml	939
Nom original :		
DG20_159.pdf	application/pdf	558796
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20201216-DG20_159-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	558796

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 décembre 2020 à 10h40min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 décembre 2020 à 10h40min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 décembre 2020 à 10h40min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 décembre 2020 à 10h41min12s	Reçu par le MI le 2020-12-21